



Auch, le 07/12/2021.

Madame, Monsieur,

Vous connaissez notre association : nos engagements au service des personnes en situation de vulnérabilité, notre place dans le paysage professionnel du secteur médico-social départemental.

Afin de donner plus de force à notre réalité d'association tutélaire, à la reconnaissance de la place des personnes protégées et assurer le bon fonctionnement de notre association, nous vous serions reconnaissants d'adhérer à notre association.

Conformément aux délibérations de l'Assemblée Générale du 28/06/2021, le montant de la cotisation 2022 a été fixé à 15 euros.

Le règlement peut être effectué par chèque au nom de l'association ou par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées sont :

FR76 1690 6010 2703 4794 0914 149

Nous vous remercions par avance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

**Martine PICARD**  
**Présidente**



## BULLETIN D'ADHÉSION 2022

### Identité du membre actif :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Adresse email :

Téléphone :

- Déclare adhérer ou renouveler mon adhésion à l'ASSOCIATION TUTÉLAIRE DU GERS, 41 rue Jeanne d'Albret 32007 AUCH.
- M'engage à respecter sans restriction les statuts et le règlement intérieur de l'association et à acquitter la cotisation annuelle.

Je choisis d'acquitter ma cotisation par (cocher) :

Chèque à l'ordre de l'association, à envoyer à l'ASSOCIATION TUTÉLAIRE DU GERS, 41 rue Jeanne d'Albret, CS 90339 32007 AUCH CEDEX.

Virement bancaire sur le compte 

FR76 1690 6010 2703 4794 0914 149
-----------------------------------

À

Le

Signature :